

Compte-rendu du Comité Directeur du Rec Escrime du mardi 9 avril 2019

La séance a commencé à 19h et s'est terminée vers 21h, chez Yves Kervarec.

Liste des personnes présentes :

- Stéphane BARNAULT
- Yves KERVAREC
- Marion PELLERIN
- David HERY
- Samuel CARTIER
- Rachel BESNARD-JAVAUDIN (retard, excusée)
- Sélène TONON

Ordre du jour :

- 1) Point Pédagogie page 2
- 2) Point Gestion de l'association page 2
- 3) Point Prestations page 2
- 4) Point Trésorerie page 4
- 5) Questions diverses page 4

1) Point Pédagogie :

En olympique, les leçons au fleuret sont appréciées des élèves mais manquent encore de clarté. Le côté technique est intéressant. Cette méthode de cours est bien pour présenter les différentes armes. Des leçons au sabre sont envisagées. Il n'y aura pas d'achat de matériel d'olympique cette année en raison du budget.

En artistique, tous les élèves ont l'air satisfaits des cours dague/rapier. Par contre certains trouvent les échauffements trop longs. Les élèves arrivés en cours d'année ont des difficultés pour rejoindre le reste des adhérents, ce qui est normal. En fin d'année il devrait y avoir des cours épée/bouclier. La préparation du GALA et de la démonstration pour le mariage de Marion et Julien se font sur le créneau d'artistique.

Pour le planning des encadrants, tout le monde devrait avoir ses heures comme prévu. Les annonces faites habituellement en fin de cours se feront désormais après les échauffements.

Les cours d'initiation proposés pour les T.A.P (6-10 ans) vont se faire en septembre et en octobre. Un rendez-vous est prévu avec David HERY et Stéphane BARNAULT.

Il y a eu un souci avec notre adhésion avec la FFE. Le document a été renvoyé en recommandé.

2) Point Gestion de l'association :

Le changement d'adresse du Rec pour le siège sociale est en cours à la *Maison des Associations*.

Les retours sur le stage du mois de mars sont très positifs. Pour le stage de Quessoy, il y a 28 inscrits donc trois Maîtres d'armes seront présents.

En ce qui concerne les salles, il y a entre 10 et 12 personnes au *Cercle Paul Bert* le mercredi soir. Il ne peut pas y avoir plus de monde de toute façon car la salle n'est pas très grande. Le Rec devrait pouvoir continuer à l'utiliser l'année prochaine.

En ce qui concerne la communication : il faut continuer les partages sur la page Facebook pour avoir toujours plus de visibilité. Les comptes-rendus des Codirs doivent être mis sur le site Internet. La prochaine Lettre d'informations sortira au mois de mai. Il serait pertinent d'en imprimer quelques unes en couleurs à chaque fois pour les exposer dans les salles d'armes et sur les stands lors des interventions. Le Rec possède 17 Followers sur Twitter. Il faut refaire des cessions de vidéos et de photos pour alimenter les différents supports de communication.

3) Point Prestations :

Des premiers filages vont se faire pour la démonstration du mariage de Julien et Marion. Les combats sont écrits et sont en cours de répétition avec texte et jeux de scène.

Pour l'anniversaire de Jason le 29 juin, il faudrait avoir la liste des invités pour pouvoir lancer un appel pour une démonstration comme le souhaite sa mère.

Le Gala du Rec aura lieu pour la première fois le vendredi 14 juin, de 19h à 22h. Il s'agit d'une soirée de découverte, destinée à faire partager notre passion pour l'escrime artistique et olympique avec le plus grand nombre. Les adhérents volontaires illustreront leur année de travail en présentant des démonstrations de combats, en présence de l'équipe pédagogique et de notre Maître d'armes David HERY

Planning de la soirée :

- 19h : ouverture au public (les adhérents peuvent venir répéter dès 18h).
- 19h30 : session de fondamentaux devant le public, dirigée par l'équipe pédagogique
 - deux matchs d'escrime olympique sur piste électrique
 - démonstrations de combats d'escrime artistique
- Vers 21h30, Salut de l'école
- Pour terminer, temps convivial (discussions, questions du public, buffet)
- La soirée se terminera à 22h (heure de fermeture de la salle)

Il faudra prévenir les journalistes de la ville, la mairie, et faire suivre à nos contacts (anciens adhérents, etc...).

En ce qui concerne le *Stunfest*, une conférence sera finalement donnée cette année par deux adhérents : Florian STRZELECKI et Sélène TONON. Il faudra revoir avec les organisateurs pour une vraie démonstration d'escrime l'année prochaine. Le Titre de la conférence est : « Attaque, parade, riposte : quand l'escrime éclaire les affrontements ludiques ». Il y aura trente minutes de discussion et quinze minutes de questions avec le public. Cette intervention aura lieu le vendredi 17 mai, à 15h30. Le Rec pourra récupérer le fichier audio et l'utiliser sur ses supports de communication.

Pour les Fêtes des Associations, il y en a quatre à Rennes :

-Quartier-Centre le 1/09

-Quartier-Nord-Ouest le 7/09

-Quartier-Sud-Est le 30/08

-Quartier-Sud-Ouest le 6/09

Stéphane BARNAULT va se charger de prendre contact avec les organisateurs pour voir si une participation du Rec (Stand, Roll-up, dossier d'inscription du Rec, démonstration...) est possible. Il faudrait au minimum deux adhérents bénévoles par stand. Il s'agit de faire redécouvrir le club aux habitants de la ville, de faire réexister le club dans la ville.

4) Point Trésorerie :

Le Rec possède 4649.53€ sur son compte au jour du Codir. La ville de Rennes renouvelle sa subvention d'une valeur cette année de 501€. Au mois de mai il y aura 353€ à encaisser (frais de stage, commande Léon Paul). Le compte sera en négatif en novembre.

Le stage du mois de mars a apporté un bénéfice de 588.72€ au Rec (contre 333.99€ en octobre dernier), soit une augmentation de 180€ environ.

A présent, pour être légale la comptabilité du club doit se faire de façon analytique. L'administration souhaite que toutes les associations s'alignent sur le même modèle.

5) Questions diverses :

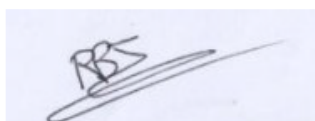
Le barbecue du Rec a été fixé au dimanche midi 7 juillet. C'est une bonne chose selon Sélène TONON : selon les adhérents, le club manque de moments conviviaux en dehors du club.

Date du prochain Codir : le 28 mai 2019 à 19h.

Fait le 27 mai 2019 par la secrétaire Rachel BESNARD-JAVAUDIN pour le président Yves KERVAREC

Rachel BESNARD-JAVAUDIN

(Secrétaire)



Yves KERVAREC

(Président)

